

Le Directeur général de Bordeaux INP

- Vu** le code de l'éducation, notamment son article D. 719-21 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 4 et 19 à 21 ;
- Vu** l'arrêté n°69/2017 du directeur général de Bordeaux INP, en date du 19 mai 2017, portant recevabilité des candidatures aux élections des représentants des personnels aux conseils centraux de Bordeaux INP ;
- Vu** l'arrêté n°72/2017 du directeur général de Bordeaux INP, en date du 9 juin 2017, portant proclamation des résultats des élections des représentants des personnels aux conseils centraux de Bordeaux INP, notamment son article 2.

Considérant le courrier en date du 26 octobre 2019 portant démission de M. Éric MARTIN de son siège de représentant des personnels du collège A au conseil d'administration de Bordeaux INP

ARRÊTE

Article 1^{er}

M. Éric MARTIN, élu représentant des personnels du collège A sur la liste « Bordeaux INP fédérateur pour ses écoles et pour ses personnels » démissionne à compter du 26 octobre 2019 de son mandat, laissant le siège qu'il occupait vacant.

Conformément à l'article D. 719-21, le candidat suivant non élu de la liste « Bordeaux INP fédérateur pour ses écoles et pour ses personnels », MME Catherine SEMAL, le remplace.

Article 2

Le présent arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3

La directrice générale des services de Bordeaux INP est chargée de l'exécution du présent arrêté.

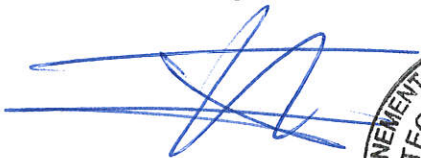
Article 4

Le présent arrêté est transmis au recteur, chancelier des universités, de l'académie de Bordeaux.

Il est publié par voie d'affichage dans les locaux des services généraux de Bordeaux INP et par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Fait à Talence, le 7 novembre 2019

Le Directeur général de Bordeaux INP


Marc PHALIPPOU

